

Reçu CLT / CIH / ITH

Le - 3 AVR. 2018

N° 0195



Wilaya du Tagant

Réseau des Associations Oasiennes de Tidjikja

ENGAGEMENT LIBRE ET ECLAIRE

Le Réseau des associations Oasiennes de Tidjikja s'engage librement à accompagner le projet de classement des coutumes, rituels et savoirs faire liés au palmier sur la liste du patrimoine culturel immatériel mondial nécessitant une sauvegarde urgente.

Ce projet, né d'une véritable coopération entre notre Association et les services du Ministère de la Culture, constitue l'aboutissement d'un long et fructueux travail de sensibilisation et un grand nombre d'actions de revitalisation de notre patrimoine culturel et singulièrement de ce bien culturel pour lequel les différents efforts des pouvoirs publics et ceux de notre association sont conjugués.

Notre association opère depuis plusieurs années dans le domaine précis de la conservation du patrimoine culturel et les conditions favorables pour l'épanouissement des porteurs de ce patrimoine qui est l'élément constitutif de notre identité

En participant à l'élaboration de ce projet notre association compte l'accompagner dans toutes ses phases d'exécution et d'évaluation, par la contribution directe à sa mise en œuvre et l'organisation des actions de sensibilisation à l'échelle locale et nationale afin de lui assurer toutes les chances de réussite.

Le Président

Ahmedou OULD SIDOUMOU

AS





Wilaya du Tagant

Réseau des Associations Oasiennes de Tidjikja

Le Président

A

Monsieur le Ministre de la Culture et de l'Artisanat

N°...022/78

Objet: Classement d'un bien immatériel sur la liste du Patrimoine Culturel National

Monsieur le Ministre

Nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir inscrire sur la liste du patrimoine culturel national le bien immatériel que représente les coutumes, les rituels et le savoir faire liés au palmier dattier en Mauritanie.

Vous n'êtes pas sans savoir, Monsieur le Ministre, la place qu'occupe le palmier et les pratiques culturelles multiséculaires qui lui sont associées dans la vie des Mauritaniens.

En effet au fil des siècles, les oasiens, bâtisseurs des premiers Ksour du pays dont notamment les quatre villes anciennes classées sur la liste du patrimoine de l'humanité, ont su développer des savoirs faire ingénieux, des coutumes et des rituels riches et variés menacés de disparition et nécessitant un effort important pour leur préservation.

Notre Association place au cœur de ses préoccupations la sauvegarde de ce patrimoine précieux et reste à votre disposition pour aider et accompagner tout ce qui pourra être fait pour atteindre cet objectif.

Le Président

Ahmedou OULD SIDOUMOU





08 JAN 2018

4

930 /

Engagement éclairé

L'Union des AGPO de l'Adrar s'engage librement à accompagner le projet de classement des coutumes, rituels et savoirs faire liés au palmier dattier sur la liste du patrimoine culturel immatériel mondial nécessitant une sauvegarde urgente.

Ce projet, né d'une véritable coopération entre notre Association et les services du Ministère de la Culture et de l'Artisanat, constitue l'aboutissement d'un long et fructueux travail de sensibilisation et un grand nombre d'actions de revitalisation de notre patrimoine culturel et singulièrement de ce bien culturel pour lequel les différents efforts des pouvoirs publics et ceux de notre association sont conjugués.

Notre association opère depuis plusieurs années dans le domaine précis de la conservation du patrimoine culturel Phoenicicole et les conditions favorables pour l'épanouissement des porteurs de ce patrimoine qui est l'élément constitutif de notre identité.

En participant à l'élaboration de ce projet notre association compte l'accompagner dans toutes ses phases d'exécution et d'évaluation, par la contribution directe à sa mise en œuvre et l'organisation des actions de sensibilisation à l'échelle locale et nationale afin de lui assurer toutes les chances de réussite.

LE PRESIDENT





Adresse: unionadrar@gmail.com
Téléphone : 22170837

227

Le Président
A
Monsieur le Ministre de la Culture et de
l'Artisanat

Objet: Classement d'un bien immatériel
sur la liste du Patrimoine Culturel National

17 6 SEPT 2017

Monsieur le Ministre,

Dans le cadre de la sauvegarde du patrimoine culturel oasien, l'Union des Associations de Gestion Participative des Oasis (AGPO) de l'Adrar s'active depuis quelques années pour réunir, revitaliser et conserver un ensemble de biens culturels immatériels relatifs à la phoeniciculture.

Vous n'êtes pas sans savoir, Monsieur le Ministre, l'importance que revêt cette partie importante de notre patrimoine qui devra être préservée au bénéfice de nos générations futures et qui est de surcroît un élément constitutif de notre identité nationale.

Aussi, nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir, dans une première étape, inscrire sur la liste du patrimoine culturel national le bien immatériel que représente les coutumes, les rituels et les savoirs faire liés au palmier dattier en Mauritanie. Dans une seconde étape, nous vous assurons de notre disponibilité à œuvrer à vos côtés pour que ce patrimoine soit inscrit sur la liste du patrimoine culturel mondial de l'UNESCO.

Dans l'attente d'une suite favorable, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président



UNION ASSOCIATIONS OASIENNES ADRAR

Adresse: unionadrar@gmail.com
Téléphone : 22170837

18 JAN 2013

--- 37

Engagement éclairé

L'Union des AGPO de l'Adrar s'engage librement à accompagner le projet de classement des coutumes, rituels et savoirs faire liés au palmier dattier sur la liste du patrimoine culturel immatériel mondial nécessitant une sauvegarde urgente.

Ce projet, né d'une véritable coopération entre notre Association et les services du Ministère de la Culture et de l'Artisanat, constitue l'aboutissement d'un long et fructueux travail de sensibilisation et un grand nombre d'actions de revitalisation de notre patrimoine culturel et singulièrement de ce bien culturel pour lequel les différents efforts des pouvoirs publics et ceux de notre association sont conjugués.

Notre association opère depuis plusieurs années dans le domaine précis de la conservation du patrimoine culturel Phénicien et les conditions favorables pour l'épanouissement des porteurs de ce patrimoine qui est l'élément constitutif de notre identité.

En participant à l'élaboration de ce projet notre association compte l'accompagner dans toutes ses phases d'exécution et d'évaluation, par la contribution directe à sa mise en œuvre et l'organisation des actions de sensibilisation à l'échelle locale et nationale afin de lui assurer toutes les chances de réussite.

LE PRESIDENT

